

AU FOYER

Ainsi, tu crois facile...

A un Canadien
Rédacteur de journal...
Ainsi donc, tu crois que c'est facile d'écrire à tout bout de champs, de faire des lignes, et de dire des choses sur un sujet quelconque, sur la vie chère, la mode nouvelle, les travers de mon prochain, sur rien du tout parfois ?

Hélas ! j'ai dû reconnaître maintes fois que le travail est ardu, qu'on doit posséder beaucoup de patience, du courage, un peu de jugement au moins, ainsi qu'un crayon bien taillé ou une plume finement trempée.

Et je t'avoue que, si les plumes et les crayons encombrant mon pupitre, la patience et le jugement n'ont jamais été domicile en mon individu, en raison peut-être du coût trop élevé de la location !

Aussi, mon cher, je dois te dire franchement que tu m'as en quelque sorte pris à la gorge tout à l'heure, quand au sortir de ton cabinet, tu m'as demandé avec l'engagement sourire qu'on te connaît, un article, et pour le lendemain encore !

Mais tu n'as donc pas remarqué ma surprise et mon étonnement ? Tu n'as pas deviné le frisson d'angoisse qui me couru par tous les membres ? Est-ce que tu n'as pas senti ma main trembler en la tienne et répondre si peu à la pression amicale de tes doigts ?

Ignorez-tu donc qu'il me faut, pour écrire, trouver d'abord un sujet... et que celui-ci se dérobe, hélas ! trop longtemps dans l'inextricable fouillis de mille pensées baroques, étranges et banales ? Et quand je le possède enfin, ne sais-tu pas que je dois passer des heures des jours parfois à y songer, à le mûrir en mon esprit, si toutefois j'en ait !

Ainsi qu'un chat folichon jouant avec la boule de bois qui fait dodo, il me faut jongler avec ce "cher sujet", le tourner, le retourner combien de fois ! afin d'en connaître parfaitement toutes les parties, et les beautés ou les laideurs... Et lorsque finalement mon cerveau fatigué en a découvert toutes les particularités, quand j'ai pu, tel un chirurgien passionné découvrant dans un cadavre, disséquer ma victime, "mon sujet", pour mieux dire, je dois alors mettre de l'ordre en tout ce fatras, classer avec méthode et avec art, les idées, les réflexions issues de ma cervelle, et trouver des mots, composer des phrases mettre des points, des accents, du poivre, du sel, et mille autres choses ensemble afin que le "bouillon" soit présentable et que les convives n'aient pas la nausée en se mettant à table.

Ouf ! mon cher rédacteur, rien qu'à la pensée qu'il va me falloir écrire ce soir, je sens que mon bras s'engourdit, que mon cerveau s'endort et que je ne pourrai certainement pas satisfaire à ton désir. Ne m'aventure pas !

Mais qu'ai-je donc fait ? J'ai deviné que des pages d'allongement des lignes et des lignes, ou des phrases nombreuses et touffues s'élevaient avec nonchalance et te livrent le secret de mes pensées, et je constate que j'ai écrit sans le savoir ! Suis-je naïf un peu ?

Tiens ! je te quitte, souhaitant que tu ne me garde pas rancune de ma mauvaise volonté et que tu me donnes l'absolution en murmurant dans un sourire de pitié : Pardonne-moi, car il ignore ce qu'il écrit !

Et cet article enfin, que tu demandes impitoyablement, je t'ai fait. Donc bonsoir !

En Furetant, F. DeRoche.

Consultation

Je suis mariée depuis six mois, et déjà mon mari et moi nous ne pouvons plus vivre ensemble. Il n'y a pas moyen d'être d'accord, on ne fait que se disputer du matin au soir. Mon mari a commencé à boire, il sort souvent et me laisse toute seule à la maison.

Quand je veux lui faire des remontrances, il se fâche et me dit de m'en aller. Ce matin encore nous avons eu ensemble une grosse querelle, où il a fini par me dire : "Ecoute, ce n'est pas possible de vivre ensemble. Prends de ton bord, je prendrai du mien, retourne chez tes parents et que je ne te revoie plus jamais. Va-t'en, je suis fatigué de toi !"

Mon père, je vais retourner chez nous. Ce n'est pas possible de vivre de la sorte.

REPOSSE

Non, ne fait pas cela. Vous en auriez bientôt du chagrin, et ce ne serait pas facile ensuite de raccommoder les affaires.

Votre mari a des torts envers vous j'en conviens, mais les torts ne sont peut-être pas tous du même côté. Quand les choses vont mal à la maison, la faute en est généralement aux deux époux. Ils n'ont pas su se comprendre ou bien ils n'ont pas voulu faire les sacrifices nécessaires pour avoir la paix.

Voyons, soyons sincères. Je gage que si votre mari est prompt et emporté, vous, vous êtes aussi pas mal vive dans votre humeur. Oui, mon père j'ai un caractère très porté à la colère, et je me fâche très facilement. Il vous arrive aussi de contredire votre mari, n'est-ce pas ? Oui, des fois... Et vous lui tenez tête, quand il s'obstine. Je n'aimais pas à céder. Bien, j'ai tout ce qu'il faut pour vous donner un bon conseil.

—Soyez douce et patiente avec votre mari, tâchez d'être toujours de son avis, cherchez de lui faire plaisir, montrez-vous bonne et dévouée. S'il vous fait de la peine, oubliez facilement, surtout ne gardez pas rancune et tâchez de le faire rester à la maison par votre amabilité et vos bons soins. Vous verrez qu'avant longtemps les choses iront mieux chez vous.

Mais pardessus tout, gardez-vous bien de le laisser. Il n'y a rien de plus triste et de plus fatal au point de vue religieux, que ces séparations de jeunes ménages. C'est la ruine pour les deux époux et trop souvent le libertinage et la mauvaise conduite.

Priez, patientez et espérez. Dieu vous aidera.

A propos, laissez-moi vous faire quelques questions.

—Faites-vous la prière du soir en commun ?

—Non, mon père, jamais.

—Allez-vous communier ensemble tous les mois ?

—Oh non. Je ne communie que tous les six mois et mon mari ne se confesse qu'à Pâques.

—Eh bien ! j'ai le secret de vos misères. Comment voulez-vous dompter vos défauts, en n'examinant votre conscience qu'une ou deux fois l'an ?

Comment voulez-vous que Dieu vous bénisse, si vous ne le priez jamais ? Croyez-moi, faites la prière en commun. Allez communier tous les mois et tâchez d'amener votre mari avec vous. Vous verrez que tout ira mieux à la maison.

B. P. In. Con.

L'Echo Paroissial du St.-Cœur.

Lisez nos petites annonces

Le prix d'un chapeau

Ceci se passait au commencement de l'été dernier, un jour de paye.

—Papa, me donneras-tu ce soir, lorsque tu auras reçu ton salaire de la quinzième, \$2.50 pour m'aider à acheter mon chapeau d'été ? Presque toutes les jeunes filles ont déjà le leur.

—Impossible, ma pauvre enfant ; j'ai des dettes à payer de ce temps-ci.

Le refus désappointa un peu la jeune fille, mais en enfant soumise et raisonnable, elle accepta bravement ce contretemps.

Le père se rendit à son ouvrage. La journée finie, il reçut son enveloppe de paye. Joyeux il invita deux ou trois amis à entrer prendre un coup à l'hôtel. Là, une quinzaine de camarades étaient déjà réunis. Et le père, qui ne pouvait épargner une petite somme pour le chapeau de sa fille, dut payer à boire à tous ces assoiffés.

—Combien te dois-je ? dit-il au buveteur.

—\$2.50, répondit celui-ci. Juste à ce moment-là, la fille du buveteur entra dans le bar et se dirigea vers le comptoir.

—Papa dit elle, il me manque encore \$2.50 pour acheter mon chapeau d'été.

—Tiens, dit le buveteur, et prenant l'argent de l'ouvrier, qui était encore sur le comptoir, il le donna à sa fille qui partit heureuse.

Notre ouvrier sorti de la buvette, tout honteux, se disant à lui-même :

—La fille de ce vendeur de whisky va acheter un chapeau avec les \$2.50 que j'ai refusés ce matin à mon enfant chérie... Voilà ce que produit la fréquentation des buvettes. Je ne mettrai plus les pieds dans ces antres infâmes.

—L'ouvrier a tenu parole.

R. G. P.

Le Bulletin Paroissial.

L'étatisme

Il existe au Canada, dans l'Ouest surtout et dans l'Ontario, un esprit étatiste qui ne laisse passer aucune occasion de se manifester. Il s'est exprimé récemment quand il a réclamé la création d'un comité du blé, semblable à celui qui fonctionna en 1919. C'est le Conseil d'agriculture qui fit cette demande. Elle provoqua aussitôt, dans le public et au parlement, de vives discussions.

Une voix autorisée déclara enfin que le comité du blé de 1919 était inconstitutionnel. Il se peut, mais qu'il soit conforme ou non à la légalité, le comité du blé serait anti-économique. Et c'est cela qui importe.

Le cours du blé, comme le prix de toute chose, a baissé. C'est la conséquence de la loi de l'offre et de la demande. Personne ne soutiendra sérieusement, n'est-ce pas, qu'un comité de fonctionnaires pourrait vendre nos blés plus avantageusement que ne le feraient des commerçants d'expérience, aiguillonnés par le légitime appât du gain ? Alors qu'attenda-t-on de l'Etat ? Espère-t-on qu'il achètera au producteur au-dessus du prix courant qu'il revendrait à perte et qu'il fera combler par le contribuable le déficit de ses opérations ?

Pourquoi un seul article serait-il, du reste, l'objet d'une mesure de protection ordinaire ? Pourquoi pas un comité des pâtes et papiers, des produits laitiers, du coton, du caoutchouc, du sucre ? Il n'est guère de producteur ou de fabricant qui n'ait subi, depuis deux ans, quelque por-

te ou au moins quelque manque à gagner. Si l'Etat avait dû intervenir dans chaque cas et prendre en main tous les commerces dont les bénéfices déclinaient, nous serions aujourd'hui en plein bolchévisme, régime de l'étatisme intégral, comme chacun sait.

Si les grands producteurs de blé estiment qu'ils auraient intérêt à se grouper pour des fins d'exportation, rien ne les en empêche. Cela se pratique couramment. Ce qui est condamnable dans leur dessein, c'est qu'ils veulent entrainer l'Etat dans une aventure commerciale où il n'a que faire, à laquelle rien ne le prépare, et dont les risques seraient imposés à la collectivité.

L'Etat a des attributions définies et qui n'appartiennent qu'à lui. Sa fonction, c'est de gouverner et d'administrer le pays le mieux possible. S'il doit aussi tenir un rôle économique, ce rôle se borne à favoriser par une sage législation le commerce et l'industrie ; il l'outrepasse singulièrement quand il prétend se substituer à l'industriel et au commerçant. Dès qu'il veut collaborer trop étroitement avec eux, il ne fait que gêner. Les hommes d'affaires pourraient dire des pouvoirs publics : "Ils nous font assez de bien dès l'instant qu'ils ne nous font pas de mal."

Chacun son métier. Une entreprise étatique, qui a toujours la ressource de combler ses déficits au moyen de l'impôt, n'est jamais aussi bien conduite qu'une affaire privée, qui cherche des bénéfices. Celle-ci est si évidemment qu'on serait à peine étonné si, au socialisme d'Etat qui recruta tant de partisans dans l'Ouest canadien, il ne fallait sans cesse opposer la doctrine de la liberté économique, qui se conforme à la nature et à la dignité humaines.

L'Etat, déclarait Tejane, est mauvais chef de famille, mauvais industriel, agriculteur et commerçant mauvais distributeur de travail et de subsistance, mauvais régulateur de la production, des échanges et de la consommation. En tous ces offices, son action est lente et maladroite, routinière ou cassante, toujours dispenseuse, de petit effet et de faible rendement, toujours à côté et au-delà des besoins qu'elle prétend satisfaire.

Il nous a été donné de voir une vaste démonstration de cette vérité. Pendant la guerre, dans les principaux pays du monde, l'Etat devint chef de famille, industriel, agriculteur et commerçant, distributeur de travail et de subsistance, régulateur de la production, des échanges et de la consommation. C'était un mal nécessaire. Ce fut un gâchis universel. M. Arthur Balfour, grand métallurgiste de Sheffield, président de la Fédération des chambres de commerce du Royaume Uni, et qui fit partie de plusieurs commissions gouvernementales en Angleterre, déclarait à Montréal le 11 mai au dîner de l'Association des fabricants canadiens : "Ce qui rend la propagande communiste tout à fait inefficace en Grande-Bretagne, c'est la faillite de toutes les interventions de l'Etat dans la sphère économique". Pour une fois, l'étatisme aura eu du bon.

L'intrusion de l'Etat dans le domaine des affaires, malheureusement dans tous les pays, est bien davantage dans le nôtre où nous avons tant besoin de l'initiative et de l'esprit d'entreprise, de l'énergie et de l'activité qui nous mettront en mesure d'exploiter nos immenses ressources. Or, tout empiètement de l'Etat entrave l'épanouissement de ces indispensables qualités individuelles. C'est pourquoi, dans notre province où nous avons à cet égard des idées saines, nous ne devons jamais laisser passer l'occasion de mettre l'opinion publique en garde dans les incursions injustifiées de l'Etat dans un ordre de choses où, au monde entier, il a cent fois démontré son incompetence essentielle.

L'Economiste Canadien.

La valeur alimentaire des produits laitiers

Le lait et les produits laitiers en général ont une valeur inestimable pour la race humaine et leur coût relativement peu élevé les met à peu près à la portée de tous. Ce n'est pas tout. Les produits de la laiterie ajoutent énormément à la richesse du pays. On peut se demander si la population canadienne apprécie suffisamment la valeur économique de l'industrie laitière du pays ou la valeur alimentaire de ses produits pour l'individu.

En Grande-Bretagne la quantité de fromage consommée par tête de la population est de 10 livres, tandis qu'en France elle est de 15 livres. En fait de lait la quantité consommée par tête de la population n'est que de un quart de chopine, tandis qu'en Canada elle est de deux chopines par tête aux Etats-Unis. Depuis que la prohibition est en vigueur, la consommation par tête aux Etats-Unis a été portée à trois quarts de chopine et il y a des preuves indiquant que les Canadiens font un plus large emploi qu'autrefois du fluide lacté.

La profession médicale fait ressortir constamment l'importance du lait dans le régime de tous, jeunes et vieux. La malnutrition n'est pas toujours le résultat d'une alimentation insuffisante. Elle est souvent le résultat de l'emploi d'aliments pauvrement ou mal choisis. Un fait le démontre : c'est qu'un nombre de pourcentage d'enfants, mal nourris sont la progéniture de parents aisés. La mère intelligente veille à ce que ses enfants reçoivent suffisamment de lait pour développer une ossature solide, se former l'intelligence et se faire une bonne santé. Leur bonheur dans la vie dépend principalement de ces choses.

Publié par le Directeur de la Publicité, Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa, 26 juin, 1922.

Abonnez-vous au "MADAWASKA"

CHEMISES & CRAVATES

Nous venons de recevoir un nouvel assortiment de cravates des plus nouveaux modèles, ainsi qu'une nouvelle ligne de chemises en soie de patrons attrayants.

Habits

N'oubliez pas que nous portons la ligne d'habits John W. Peck, et la compagnie garantie la qualité et la forme.

Chapeaux

Nous avons des chapeaux d'hommes que nous vendons à prix réduits pour les écouler.

Nous n'avons rien autre chose que des marchandises de la meilleure qualité et nos prix sont bons.

Ne manquez pas de voir nos capots en cuir.

Habits nettoyés, pressés et réparés.

CARTER & YOUNG

Edifice J.W. HALL, près de l'Hôtel Royal

ECONOMIE

CAPACITE

AU-DELA DE 750,000 PERSONNES ONT ACHETE DES

AUTOMOBILES

DODGE BROS.

Touring \$1345.00

Roadster \$1,300.00

DEPUIS 4 ANS POURQUOI ?

AFIN D'AVOIR SATISFACTION PARFAITE

VENDES PAR

J. F. RICE & SONS

EDMUNDSTON, N. B.

PHONE 128-11

CREDIBILITE

DURABILITE